

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Mercredi 1^{er} avril 2015* à 20h30

Séance du 1^{er} avril 2015

L'an deux mille quinze, le premier du mois d'avril

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : 19 mars 2015

Date d'affichage : 19 mars 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 15

Présents : MM DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, RILLET Patricia, DEPOND Jean-Marie, CHARTRAIN Daniel, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, FOLLET Mireille, PRIOUX Sébastien, GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, BENOIST Béatrice et BOIS pierre.

Absents excusés :

Monsieur GAUTIER Patrick a été nommé secrétaire de séance.

Après approbation du compte rendu du 13 mars 2015, passage à l'ordre du jour.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU BOIS DE MONT ET RUE DE FOUGERES

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la commission MAPA qui s'est réunie le 25 mars dernier pour étudier les 4 devis reçus et proposer au Conseil Municipal l'entreprise à retenir concernant les travaux de voirie Rue du Bois de Mont et Rue de Fougères.

Après comparaison de ces devis, la commission MAPA propose au Conseil Municipal de retenir le devis des Ets EUROVIA d'un montant HT de 15 715 €. Monsieur le Maire souligne que ce prix comporte le montant de base plus la reprise du dos d'âne qui était normalement en option.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise EUROVIA pour les travaux de voirie Rue du Bois de Mont et Rue de Fougères d'un montant HT de 15 715 €.

Les travaux devraient être lancés d'ici 4 à 5 semaines, suivant le planning de l'entreprise.

OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2015

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, par précaution, d'ouvrir les crédits nécessaires pour les travaux de voirie Rue de Fougères et Rue du Bois de Mont avant le vote du budget communal 2015. Ces crédits seront repris en investissement du budget communal 2015 au compte 2152.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, d'ouvrir les crédits nécessaire pour les travaux de voirie Rue du Bois de Mont et Rue de Fougères avant le vote du budget communal 2015, soit un montant de 20 000 €. Cette dépense sera reprise en investissement du budget communal 2015 au compte 2152.

TARIF GARDERIE SCOLAIRE MOIS DE JUILLET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de la Trésorerie de préciser sur la délibération fixant le tarif mensuel de la garderie scolaire le prorata pour le calcul du coût pour le mois de juillet qui ne concerne souvent qu'une semaine voir moins.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de fixer le prix d'une semaine de garderie (soit 5 jours) pour le mois de juillet au quart du coût mensuel de garderie, et de le proratiser au nombre de jours effectif d'école pour ce mois.

Exemple pour juillet 2015 : tarif semaine 22 € / 4 = 5,5 €, soit 1,1 € par jours d'école, donc tarif juillet 2015 = 1,1 € X 3 jours = 3,3 €.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciement de la Famille COLLIN et rappelle les différentes dates de réunion à venir :

- le 8 avril 2015 Comité consultatif communication
- le 10 avril 2015 Commission finances élargie au Conseil Municipal
- le 14 avril 2015 Réunion du Conseil Municipal pour vote des budgets....
- Le 9 avril 2015 Réunion de pilotage PEDT pour les TAP au foyer communal
- Le 15 avril 2015 comité consultatif communication

Monsieur PRIOUX Sébastien s'informe sur la situation actuelle de la cantine scolaire. Monsieur le Maire indique que des réunions seront planifiées pour que la cantine, sous gestion communale, soit opérationnelle pour la rentrée de septembre 2015.

La séance est levée à 21h15

Le Maire,
J.M DYÉ.